

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: PEYREAUX

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS La Maison de Gestion

ISIN: FR0007043351

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 3 juillet 2023.

En quoi consiste ce produit?

Type

PEYREAUX (ici, le "FIA" ou le "Fonds") est un Fonds Commun de Placement de droit français.

Durée

Le Fonds a été créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs

Le FIA a comme objectif d'offrir à l'investisseur, au moyen d'une gestion discrétionnaire, une sélection directe de valeurs mobilières en vue d'obtenir un rendement du capital investi supérieur à 6% par an net des frais de gestion sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire. L'actif du FIA sera investi en actions et obligations et titres de créances, en direct ou par l'intermédiaire d'OPC y compris indicieux, sans contrainte d'allocation entre l'une ou l'autre des classes d'actifs, ni contrainte tant sectorielle que géographique. Toutefois, le pourcentage du portefeuille investi sur les pays émergents ne dépassera pas globalement 20% de l'actif net. Les OPC pourront représenter jusqu'à 70% de l'actif net.

Les actions investies en direct et via des OPC pouvant représenter de 0% à 100% de l'actif net du FIA et seront sélectionnées selon la stratégie décrite ci-après.

L'allocation actions est déterminée en fonction du contexte macro-économique des différentes zones géographiques mondiales et des perspectives de croissance de résultat de leurs entreprises. Tous ces éléments permettent de définir des anticipations de performance des actions et de déterminer une allocation géographique entre les différentes places boursières mondiales, dont les pays émergents dans la limite de 20% maximum. De plus, certains thèmes spécifiques liés aux conclusions économiques et à l'analyse des sociétés seront choisis, aboutissant à des sur ou sous expositions sectorielles et à une répartition entre les tailles des entreprises.

Les actions ainsi sélectionnées seront libellées en Euro ou dans des devises étrangères, exposant potentiellement le FIA au risque de change jusqu'à une fois l'actif net. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution baissière des variations de change, et dans le but d'une protection de la performance, le FIA pourra avoir recours à des contrats de change à terme et des swaps de change.

Les Obligations et titres de créances du marché monétaire

investis en direct et via des OPC peuvent représenter de 0% à 100% de l'actif net du FIA et sont sélectionnés selon la stratégie décrite ci-après.

Le gérant détermine une grille d'allocation entre les principaux marchés obligataires des pays membres de l'OCDE (Emprunts d'état de la zone Euro, Marché du crédit «investment grade» ou de notation jugée équivalente par la société de gestion (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est moins élevé), Marché des obligations convertibles et Actifs monétaires) et sur les Marchés de la dette des pays émergents (dans la limite d'une exposition globale de 20%), par une analyse de la courbe des taux, de la qualité des émetteurs ainsi que de la sensibilité des titres comprise entre 0 et 10. Les titres seront principalement libellés en Euro.

En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés, le FIA pourra recourir à des contrats de futures ou options, négociés sur des marchés organisés, de gré à gré ou réglementés pour augmenter ou diminuer l'exposition aux marchés actions ou taux. L'exposition globale du FIA aux risques actions et/ou taux ne pourra pas dépasser 110% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du FIA est 2.

Affectation des revenus: capitalisation

Période de détention recommandée: 5 années

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'adresse à un nombre limité d'investisseurs (professionnels ou non-professionnels) avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

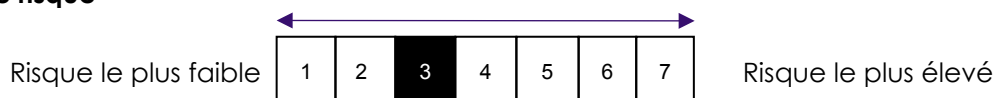
Dépositaire : CACEIS BANK

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 91 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque vendredi avant 11h CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même et calculée le jour ouvré suivant. Les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation)

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque actions, le risque de taux, le risque de crédit, le risque lié à l'utilisation de produits dérivés et le risque lié aux marchés émergents.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 190 EUR	4 540 EUR
	Rendement annuel moyen	-48,11 %	-14,61 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 400 EUR	9 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,03 %	-2,03 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000 EUR	11 770 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,01 %	3,32 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 440 EUR	13 550 EUR
	Rendement annuel moyen	14,37 %	6,26 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et avril 2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre septembre 2015 et septembre 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2016 et décembre 2021.

Il n'est pas facile de sortir ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

— qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

— 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux	672 EUR	1 852 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,7%	3,1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,4 % avant déduction des coûts et de 3,3 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,75 % : du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 475 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de commission de rachat pour cet OPCVM.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,54% de la valeur de votre placement par an. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours, ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation.	154 EUR
Coûts de transaction	0,1 % de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	9 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence Hurdle Rate de 10.00 %.	34 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce fonds a été créé pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 91 Bd Haussmann, 75008 PARIS Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/reclamations

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet : <https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.